



Institut de formation juridique

Collez votre photo ici

Cadre réservé à l'administration :

Reçu le :

R : le :

DOSSIER D'INSCRIPTION **SESSION 2015**

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
TÉLÉPHONE : EMAIL :
IEJ DE :
DERNIER DIPLÔME OBTENU :
DIPLÔME EN COURS :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Avez-vous déjà passé l'examen d'entrée au CRFPA ? Oui Non

Si oui, en quelle(s) année(s) ?

Quelles matières aviez-vous choisies et quelles notes aviez-vous obtenues ?

Avez-vous déjà suivi une formation privée de préparation au CRFPA ? Si oui, laquelle ?

Suivez-vous les cours de votre IEJ ? Oui Non Parfois

Quels sujets vous ont été proposés dans le cadre de votre IEJ pour vous entraîner aux épreuves de l'examen (type de sujet et intitulé des sujets) ?

En note de synthèse (intitulé du dossier, nombre de documents, nombre de pages) :

En droit des obligations :

En procédure (précisez laquelle) :

Dans votre matière de spécialité à l'écrit (précisez laquelle) :

CHOIX DES MATIÈRES POUR L'EXAMEN

Cochez les cases correspondant aux matières choisies.

ÉPREUVES ÉCRITES

1^{re} épreuve écrite obligatoire : une note de synthèse, à partir de documents relatifs aux aspects juridiques des problèmes sociaux, politiques, économiques ou culturels du monde actuel (coefficient 2) :

Note de synthèse

2^e épreuve écrite obligatoire (coefficient 2) comprenant 2 compositions :

1^{re} composition portant sur le droit des obligations

2^e composition portant, au choix du candidat sur l'une des trois matières suivantes (cochez l'une des cases) :

Procédure civile Procédure pénale Procédure administrative contentieuse

3^e épreuve écrite obligatoire portant, au choix du candidat sur l'une des matières suivantes (cochez une case) (coefficient 2) :

Droit des personnes et de la famille

Droit du travail

Droit patrimonial

Droit international privé

Droit pénal général et spécial

Droit communautaire et européen

Droit commercial et des affaires

Droit fiscal des affaires

Droit administratif

Procédures collectives et sûretés

Droit public des activités économiques

ÉPREUVES ORALES OBLIGATOIRES

1^{re} épreuve orale obligatoire sur un sujet relatif à la protection des libertés et des droits fondamentaux permettant d'apprécier l'aptitude à l'argumentation et à l'expression orale du candidat (coefficient 3) :

Grand Oral de libertés publiques

2^e épreuve orale obligatoire (coefficient 2) (cochez une autre case que celle de la 3^e épreuve écrite) :

Droit des personnes et de la famille

Droit du travail

Droit patrimonial

Droit international privé

Droit pénal général et spécial

Droit communautaire et européen

Droit commercial et des affaires

Droit fiscal des affaires

Droit administratif

Procédures collectives et sûretés

Droit public des activités économiques

MODULES ORAUX TECHNIQUES FACULTATIFS

Ces oraux peuvent faire l'objet de dispenses.

1^{re} épreuve orale facultative (1 matière à choisir parmi 2) (coefficient 1) :

Procédures civiles d'exécution

Procédures communautaires et européennes

2^e épreuve orale facultative (1 matière à choisir parmi 2) (coefficient 1) :

Comptabilité privée

Finances publiques

FRAIS D'INSCRIPTIONS

PRÉPAS SUR PLACE

Cochez la ou les cases correspondant aux options choisies.

PRÉPA ESTIVALE COMPLÈTE (préparation aux écrits et oraux obligatoires) **1990 euros**

PRÉPA PAR MODULES

Module note de synthèse **390 euros**

Module de droit des obligations **390 euros**

Module de procédure **390 euros**

Module de spécialité à l'écrit **390 euros**

Module du Grand Oral de libertés publiques **490 euros**

Module de spécialité à l'oral **290 euros**

Module d'entraînements supplémentaires au Grand Oral de libertés publiques **190 euros**

Ce module ne peut être choisi que si vous êtes inscrit(e) à l'une des formations complètes ou à l'un des modules de préparation au Grand Oral.

SOUS-TOTAL

REMISE

TOTAL

PRÉPAS À DISTANCE

PRÉPA ESTIVALE COMPLÈTE (préparation aux écrits et oraux obligatoires) **1390 euros**

PRÉPA PAR MODULES

Module note de synthèse **290 euros**

Module de droit des obligations **290 euros**

Module de procédure **290 euros**

Module de spécialité à l'écrit **290 euros**

Module de spécialité à l'oral **290 euros**

Module d'entraînements supplémentaires au Grand Oral de libertés publiques **290 euros**

Ce module ne peut être choisi que si vous êtes inscrit(e) à l'une des formations complètes ou à l'un des modules de préparation au Grand Oral.

SOUS-TOTAL

REMISE

TOTAL

ORaux TECHNIQUES (SUR PLACE)

MODULE ORAL TECHNIQUE FACULTATIF (oral pouvant faire l'objet d'une dispense) **190 euros**

1 oral **190 euros**

2 oraux **380 euros**

TOTAL GÉNÉRAL DES FRAIS D'INSCRIPTION

MODALITÉS DE PAIEMENT

Quelles que soient les modalités de paiement choisies, tous les chèques doivent être joints au dossier d'inscription. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'Institut de Formation Juridique

FORMATION SUIVIE	ÉCHÉANCIER POSSIBLE
Formation complète sur place	8 mensualités sans frais
Formation complète à distance	8 mensualités sans frais
1 module (sur place ou à distance)	3 mensualités sans frais
2 modules (sur place ou à distance)	4 mensualités sans frais
3 modules et plus (sur place ou à distance)	8 mensualités sans frais

Cochez la case correspondant aux modalités de paiement choisies en fonction de la formule à laquelle vous vous inscrivez.

- En 1 chèque, encaissable dès l'inscription. Modalité de paiement ouverte pour toutes les formations.
- En 2 chèques, d'un montant égal, le premier encaissable dès réception du dossier d'inscription, le second au plus tard le 10 juillet 2015. Modalité de paiement ouverte pour toutes les formations.
- En 3 mensualités (d'un montant sensiblement égal) sans frais. Le premier chèque sera encaissé dès réception, le second à la fin du mois suivant et ainsi de suite (dernier chèque encaissable au plus tard le 31 octobre 2015, selon la date d'inscription). Modalité de paiement ouverte pour toutes les formations.
- En 4 mensualités (d'un montant sensiblement égal) sans frais. Le premier chèque sera encaissé dès réception, le second à la fin du mois suivant et ainsi de suite (dernier chèque encaissable au plus tard le 31 octobre 2015, selon la date d'inscription). Modalité de paiement possible pour une inscription à deux modules, trois modules et plus ainsi que pour les formations complètes.
- En 6 mensualités (d'un montant sensiblement égal) sans frais. Le premier chèque sera encaissé dès réception, le second à la fin du mois suivant et ainsi de suite (dernier chèque encaissable au plus tard le 31 octobre 2015, selon la date d'inscription). Modalité de paiement possible pour une inscription à trois modules et plus ainsi que pour les formations complètes.
- En 8 mensualités (d'un montant sensiblement égal) sans frais, le premier chèque encaissable dès réception et le dernier chèque devant être encaissé au plus tard le 31 octobre 2015, selon la date d'inscription. Modalité de paiement possible pour une inscription à trois modules ou plus et pour les formations complètes.

Pour plus de renseignements sur les modalités de paiement, nous contacter au **01 70 08 87 70**

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour être validé, le dossier d'inscription doit comprendre :

- La présente fiche d'inscription, complétée, datée et signée,
- La photocopie de la carte d'étudiant(e),
- 2 photos d'identité,
- Les moyens de paiement.

Le dossier doit être envoyé ou déposé à :

Institut de formation juridique - 8, rue Hautefeuille - 75006 Paris

Toute demande d'annulation d'inscription doit être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le 1^{er} juillet 2015. Les frais d'inscription seront alors remboursés, à l'exception d'une retenue forfaitaire de 150 euros correspondant aux frais de dossier.

Au-delà du 1^{er} juillet 2015, aucune annulation ne sera acceptée et aucun remboursement ne sera effectué.

Par exception, les étudiants ayant eu communication des résultats de leur Master I après le 1^{er} juillet et n'ayant pas obtenu leur examen pourront annuler leur inscription et seront intégralement remboursés.

À, en date du

Signature précédée de "lu et approuvé" :

